

Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)

## ISFM: principaux projets

**Les nouvelles compétences et les structures de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) [1] favorisent une mise en œuvre efficace de nombreux projets visant à améliorer la qualité de la formation postgraduée et continue. Parmi les principaux projets figure l'accréditation de la Réglementation pour la formation postgraduée et des 44 programmes de formation postgraduée par le Département fédéral de l'Intérieur (DFI) en 2011.**

Max Giger<sup>a</sup>,  
Christoph Hänggeli<sup>b</sup>

a Président ISFM

b Administrateur responsable  
ISFM

### Accréditation 2011

Dans le domaine de la formation professionnelle des médecins, la loi sur les professions médicales (LPMéd) prévoit une répartition claire des tâches entre l'organe de surveillance responsable, le Département fédéral de l'Intérieur (DFI) et les instances responsables de la mise en œuvre: la formation prégraduée incombe aux universités, la formation postgraduée à la FMH et plus précisément à l'ISFM. Le DFI a accrédité l'ensemble des 43 titres fédéraux de spécialiste en 2005 sur la base de la loi sur le libre-passage en vigueur à l'époque. Une nouvelle accréditation a été engagée en février 2009, cette fois-ci sur la base de la LPMéd. La coordination en incombe à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). L'Organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses (OAQ) officie une nouvelle fois en tant qu'instance d'accréditation. La Commission fédérale des professions médicales (MEBEKO) se fonde sur son rapport pour conseiller le DFI.

Les sociétés de discipline médicale ont été informées des objectifs et du déroulement de la procédure d'accréditation ainsi que de leurs tâches lors d'un atelier le 28 février 2009. Elles ont été invitées à présenter d'ici fin juin 2009 un rapport d'autoévaluation qui procède à un examen critique de la formation postgraduée – classée pour l'occasion en neuf domaines de contrôle – sur la base des standards de la World Federation of Medical Education (WFME). Ces rapports formeront la base de l'évaluation de la formation postgraduée par les experts responsables de l'OAQ. Des visites sont en outre prévues dans certaines spécialités afin d'avoir une vision approfondie de la mise en œuvre des programmes de formation postgraduée. Une quarantaine d'établissements de formation postgraduée, dont des cabinets médicaux, seront visités entre octobre 2009 et septembre 2010. Le Dr Richard O. Binswanger a accepté d'intervenir en qualité de chef de projet afin de soutenir les sociétés de discipline médicale.

Cette démarche complexe dont le coût dépasse largement un million de francs assure et améliore la qualité et l'efficacité de la formation postgraduée. Les spécificités suisses, notamment la formation postgraduée pratique et décentralisée auprès du patient et avec le patient, sont conservées.

### Visites

La visite des établissements de formation postgraduée permet une évaluation approfondie du concept de formation postgraduée de ces établissements et sa mise en œuvre dans le quotidien des hôpitaux et des cliniques. La visite permet en outre de contrôler la structure de l'établissement de formation, le concept de gestion des risques et des erreurs ainsi que la mise en œuvre de la formation postgraduée pratique et théorique. Des visites ont eu lieu dans 74 établissements de formation postgraduée en 2008. Dans 65 cas, la Commission des établissements de formation postgraduée (CEFP) a procédé à une classification définitive de l'établissement de formation postgraduée suite au rapport de visite, en fixant toutefois pour 46 d'entre eux des conditions à remplir. Celles-ci concernaient avant tout la transmission de compétences dans les domaines Ethique, Economie de la santé, Sécurité des patients et Pharmacothérapie. Même de grandes cliniques de médecine interne ne procèdent pas à un contrôle régulier des interactions médicamenteuses en cas de polymédication. Et seuls 40% environ des établissements de formation postgraduée exerçant une activité clinique et somatique disposent d'un concept pour la gestion des risques et des erreurs.

Le concept de visite initialement adopté par la CFPC a été entièrement remanié, permettant ainsi une évaluation uniforme des établissements de formation postgraduée. Les expériences glanées au cours de plus de 250 visites ont été prises en compte dans ces adaptations. La direction de ce projet avait été confiée au Dr Jean Biaggi. La procédure de récolte des données

Correspondance:  
max.giger@hin.ch

avant la visite, le déroulement de celle-ci et le reporting ont notamment été standardisés. Plus de 130 médecins appartenant aux futures équipes chargées des visites ont participé le 1<sup>er</sup> mai 2009 à une journée de formation consacrée au nouveau concept de visite, désormais employé.

### Evaluation des établissements de formation postgraduée par les médecins-assistants

La douzième enquête réalisée auprès de plus de 9000 médecins-assistants se déroulera cette année à la fin de l'été. Le questionnaire utilisé depuis 2003 a fait ses preuves et permet à la fois une évaluation de la formation postgraduée dans les différents établissements de formation et une évaluation des différentes spécialités. Depuis des années, le taux de réponse est d'environ deux tiers des assistants interrogés, ce qui constitue un résultat très satisfaisant. Le temps de travail hebdomadaire déclaré par les médecins assistants présente de fortes disparités. Il était le plus élevé en 2008 dans les établissements de formation postgraduée chirurgicaux et représentait plus de 57 heures en moyenne (cf. la figure 1). Une intervention des établissements de formation postgraduée est donc nécessaire à ce niveau.

Un module (15 à 20 questions) est utilisé chaque année à propos d'un domaine choisi de la formation postgraduée. En 2009, la formation postgraduée sera évaluée dans les domaines Communication et Prise de décision. Seize Länder allemands ont adapté à leur situation cette enquête qui a fait ses preuves et l'utilisent également. L'Institut for Environmental Decisions, Consumer Behavior, ETH Zurich (Prof. Michael Siegrist) a également été chargé de l'évaluation en Allemagne.

### Logbook

Les logbooks permettent une meilleure structuration de la formation postgraduée et une prise en compte ac-

crue des besoins individuels des assistants. Leur introduction doit être terminée fin 2009 dans toutes les sociétés de discipline médicale. Le logbook enregistre les progrès de l'apprentissage. Il aide les médecins-assistants à planifier leur cursus de formation postgraduée. Il contient en outre les certificats FMH obtenus, les protocoles d'évaluation, les formulaires d'évaluation spécifique et la liste des examens ou interventions chirurgicales effectués. La tenue du logbook incombe aux médecins-assistants. Le Dr Beat Althaus a accepté d'intervenir en qualité de chef de projet afin de soutenir les sociétés de discipline médicale.

### Evaluations

Une évaluation sur le lieu de travail (Mini-CEX et DOPS) [2] est actuellement réalisée sous forme de projet pilote sous la responsabilité de la Prof. Christine Beyeler par l'Institut de formation médicale de l'Université de Berne (IML) dans des établissements de formation postgraduée des spécialités suivantes: chirurgie, chirurgie vasculaire, gynécologie et obstétrique, médecine interne, oto-rhino-laryngologie, psychiatrie et psychothérapie, rhumatologie. L'observation structurée avec feed-back permet non seulement d'accroître l'efficacité de la formation postgraduée, mais aussi d'encourager la culture de la communication dans les établissements de formation. Il est prévu d'introduire ces évaluations dans tous les lieux de formation postgraduée clinique en 2010.

Le projet «Outil internet pour les examens de médecin spécialiste basés sur le web» est également conduit par l'IML. Il s'agit d'un développement d'applications existantes pour les questions à choix multiple. Les technologies de l'information permettent d'élaborer, d'entretenir et de mettre en œuvre plus efficacement des examens comportant des questions ouvertes (questions à réponse courte, examens oraux pratiques structurés). Les premiers examens basés sur le web seront organisés à l'automne 2009. L'instrument devra en-

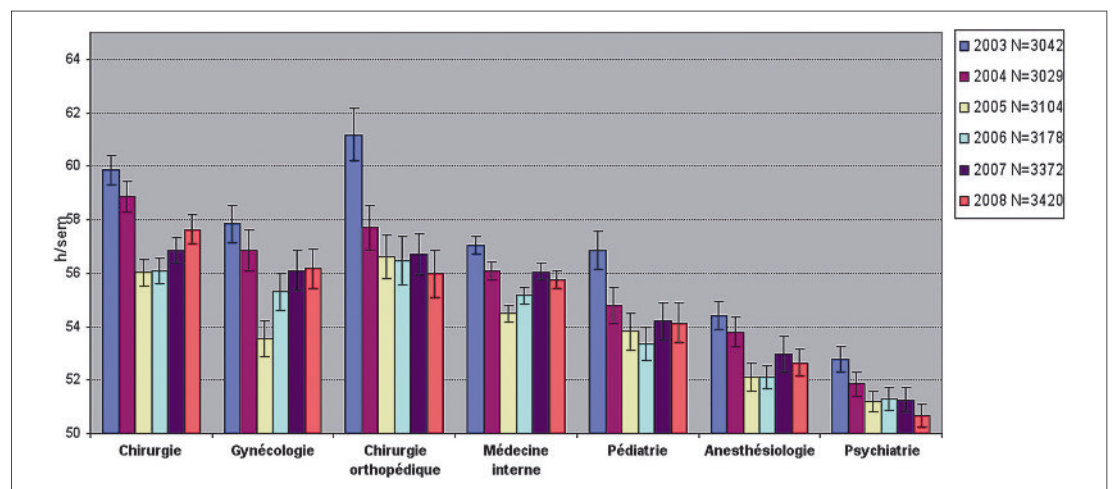
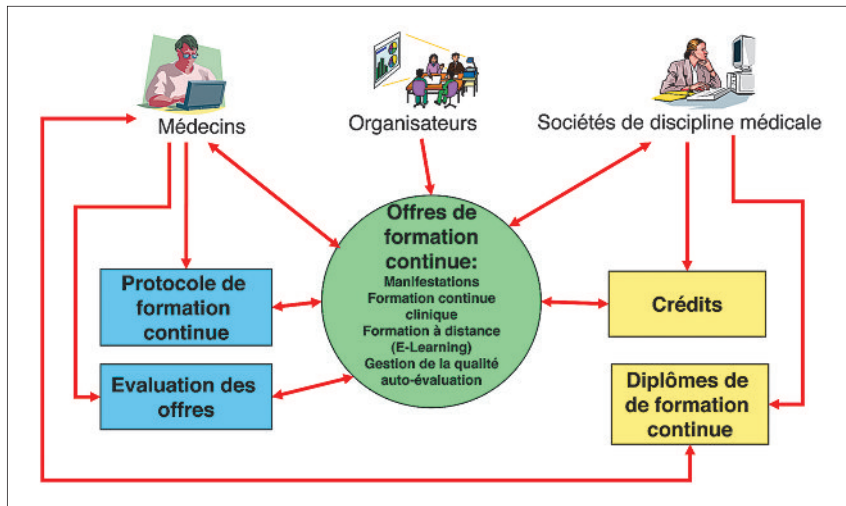


Figure 1

Temps de travail: comparaison des emplois à plein temps entre 2003 et 2008. Question: combien d'heures passez-vous en moyenne par semaine sur votre lieu de travail / à l'hôpital (prestation de services et formation postgraduée)?



**Figure 2**  
Plate-forme de formation continue.

suite être mis à la disposition de toutes les sociétés de discipline médicale. Une amélioration de la qualité des examens de médecin spécialiste pourra ainsi être obtenue.

#### Plate-forme de formation continue

Le 11 juin 2009, le comité de l'ISFM a approuvé un crédit en vue de l'élaboration d'un concept sommaire pour une plate-forme internet centrale permettant de mettre en œuvre et organiser la formation continue. Cette plate-forme devrait contribuer à améliorer la qualité de ladite formation, mais aussi à simplifier et réduire la charge administrative pour les médecins, les sociétés de discipline médicale et les sociétés cantonales de médecine. Les offres de formation continue de toutes les sociétés de discipline médicale, des sociétés cantonales et de la FMH seront publiées sur la plate-forme centrale de formation continue. La recherche des offres de formation continue de base et notamment de formation continue étendue devrait ainsi être facilitée pour les personnes tenues de suivre une telle formation. Un protocole de formation continue personnel basé sur internet permet de se faire une idée de la

formation continue suivie, de demander et d'imprimer soi-même son diplôme de formation continue en toute simplicité ou de le transmettre sous forme électronique aux destinataires souhaités (p. ex. aux directions cantonales de la santé en guise d'attestation afférente à l'obligation de formation continue selon l'art. 40 let. b LPMéd).

#### Perspectives

Les nouvelles structures et compétences de l'ISFM autorisent une planification et une mise en œuvre rapides de tous les projets importants d'optimisation de la formation postgraduée et continue. La communication et le travail d'équipe ainsi que la collaboration interprofessionnelle auront désormais une grande importance, ne serait-ce qu'en raison de l'évolution démographique [3]. Les ressources personnelles, tant chez les médecins que chez les infirmiers/infirmières, feront bientôt défaut dans le secteur ambulatoire pour assurer des soins de haute qualité au nombre toujours croissant de malades chroniques. De nouveaux modèles de formation professionnelle doivent être créés afin de permettre aux médecins de reprendre leur activité médicale après une interruption prolongée. Les contenus et les objectifs de la formation doivent être adaptés aux besoins de la population dans toutes les spécialités, à savoir à ceux de la population actuelle pour la formation continue, et à ceux de la population future pour la formation postgraduée.

#### Références

- 1 Häggeli C, Giger M. Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM). L'ISFM se présente. Bull Méd Suisses. 2009;90(26/27): 1029-33.
- 2 Berendonk C, Beyeler C, Westkämper R, Giger M. Le feed-back structuré dans la formation postgraduée médicale: Mini-CEX et DOPS. Bull Méd Suisses 2008;89(32):1337-40.
- 3 Giger M, De Geest S. De nouveaux modèles de soins et de nouvelles compétences sont nécessaires. Bull Méd Suisses. 2008;89(43):1839-43.